

Vu le Code de l'Éducation, notamment les articles D337-1 à D337-25-1, portant règlement général du Certificat d'Aptitude professionnelle

ARRETE

Article 1 : Le jury 001 de l'Examen CERTIFICAT D'APTITUDE PROFESSIONNELLE, Spécialité Maroquinerie, Accompagnant éducatif petite enfance, est constitué comme suit pour la session 2023-02 :dm

Président

Mme. Morgane DUDIT

- PROFESSIONNEL GIRONDE BORDEAUX

Vice-président

M. Amaury BLANCHARD
AGENT CONTRACTUEL 2ND DEGRE 1ERE CAT.

LP CHARLES PEGUY LE VIGEAN EYSINES CEDEX
MAROQUINERIE

Membre jury

Mme Pascale LABARCHEDE
PROFESSEUR DE LYCEES PROF. HORS CLASSE

LP JEHAN DUPERIER ST MEDARD JALLES CEDEX
MATH.SCIENCES PHYSIQUES

Membre professionnel

Mme Léa MEYER

- PROFESSIONNEL GIRONDE BORDEAUX
MAROQUINERIE

Article 2 : Monsieur le Secrétaire Général de l'académie de Bordeaux est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Bordeaux, le lundi 03 mars 2023

Pour le Recteur et par délégation
Le Secrétaire Général
Pour le Secrétaire Général
Le Directeur des Examens et Concours


Olivier HARMEL